

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 27 septembre 2021

Date de l'annonce publique : 17/09/2021

Date de la convocation des conseillers : 17/09/2021

### Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	Néant.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	13
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
	Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020	7
Référence	CC.2021-9-27 - 9.1	
Point de l'ordre du jour	9.1	
Objet	<b>Création de poste au service technique - Poste de salarié manuel (ST/C – N15).</b>	

### Le conseil communal,

Considérant que le collège propose de créer un poste de salarié manuel non qualifié pour le renforcement du département des bâtiments communaux, section de la surveillance des salles communales ;

Oui les explications du bourgmestre ;

Vu le règlement d'organisation interne (ROI 2021) ;

Vu la convention collective de travail des salariés des communes du sud ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De créer un (1) poste de salarié manuel au service technique selon les modalités suivantes :

Code	ST/C - N15
Qualification	Sans qualification
Affectation	Non déterminée
Tâche	40 heures
Degré d'occupation	100%
Carrière	Carrière A3 de la convention collective modifiée des salariés des communes du sud



Sollicite l'approbation de la présente délibération en vertu de l'article 30 de la loi communale.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 30 septembre 2021

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

